

LA JEUNESSE DES OUTRE-MER ET LE SPORT

La Délégation sénatoriale aux outre-mer a choisi de mener, au cours de la session 2017-2018, une étude sur la jeunesse des outre-mer et le sport.

UNE ÉTUDE 3 AXES



la pratique sportive

- stratégies territoriales
- équipements et moyens
- enjeux de santé, de cohésion sociale et d'impact économique

la performance et les parcours de haut-niveau

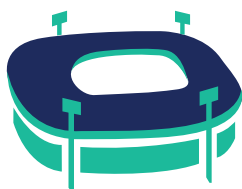
- formation
- recrutement
- accompagnement des sportifs face aux problématiques de distance et de déracinement

le rayonnement des territoires

- disciplines sportives emblématiques
- événements et compétitions nationales et internationales dans les différents bassins océaniques



DES CONSTATS DE DÉPART



Un problème persistant d'équipements

- quantitatif : un ratio d'1/3 d'équipements par habitant de moins que dans l'hexagone
- et qualitatif : vétusté et vieillissement accéléré des infrastructures



Les outre-mer, terres de champions aux Jeux de Rio en 2016

- 17 médaillés olympiques
- 3 médaillés paralympiques



Le sport, porte-drapeau de la France et des territoires

- participation aux Jeux du Pacifique et aux Jeux des îles de l'océan Indien
- la Guyane, « base avancée » 2016 pour la coupe du monde de football et les Jeux de Rio

LA DÉMARCHE

UN CYCLE D'AUDITIONS ET DE RENCONTRES

Pour mener leurs travaux, les rapporteuses ont établi un programme étoffé d'auditions et de rencontres d'acteurs du monde du sport.

Des auditions au Sénat

La délégation a ainsi entendu la **ministre des sports, Laura Flessel**, ainsi que le délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'outre-mer, **Jean-Marc Mormeck**, tous deux par ailleurs ultramarins et anciens sportifs de haut-niveau.

Les **fédérations sportives** nationales, les **comités olympique et paralympique** - CNOSF et CPSF - des élus d'outre-mer en charge des sports ainsi que **les ambassadeurs** chargés des coopérations océaniques et du sport seront également invités à présenter leurs stratégies et actions au mois de mai.



Une visite sur site

Les sénateurs se sont également rendus une journée à l'**Institut national du sport, de l'expertise et de la performance** (INSEP), institution majeure de la performance, à la rencontre de sportifs ultramarins de **haut-niveau** en entraînement et formation sur le site.





UNE CONSULTATION DE L'ENSEMBLE DES **TERRITOIRES**

La Constitution de 1958 confie au Sénat un rôle **de représentation des collectivités territoriales** de la République.

La Délégation sénatoriale aux outre-mer s'inscrit pleinement dans cette mission et s'attache à **consulter l'ensemble des territoires ultramarins** pour mieux **appréhender leurs singularités**.

Des acteurs de chaque territoire, institutionnels - **élus locaux** et **responsables politiques** et **administratifs** - comme du **mouvement sportif** et de la société civile, ont ainsi pu témoigner dans le cadre d'auditions en **visioconférence**.

UN DÉPLACEMENT DANS LES OUTRE-MER

du 28 avril au 6 mai 2018

Afin de prendre la mesure des situations sur le terrain, au plus près des **réalités des territoires**, le président et les rapporteuses se rendent en



Guadeloupe



Martinique



Guyane

Ce déplacement permettra d'évaluer les nombreux enjeux pour ces territoires ainsi que leurs **problématiques propres**, de dresser **un état des lieux** et, le cas échéant, de faire émerger des **solutions**.

LA DÉLÉGATION

Créée en novembre 2011 par l'Instruction générale du Bureau du Sénat et désormais dotée d'un fondement législatif aux termes de l'article 99 de la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer, la délégation est composée des 21 sénateurs élus dans les territoires ultramarins ainsi que d'un nombre identique de membres désignés par le Sénat de manière à assurer la représentation proportionnelle des groupes politiques.

La délégation est chargée d'informer le Sénat sur l'état de la situation des collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et sur toute question relative aux outre-mer. Elle veille à la prise en compte des caractéristiques, des contraintes et des intérêts propres de ces collectivités et au respect de leurs compétences. Elle participe à l'évaluation des politiques publiques intéressant ces collectivités.



Michel Magras

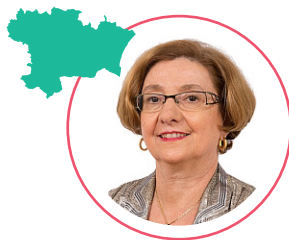
Sénateur de Saint-Barthélemy, président de la Délégation sénatoriale aux outre-mer

4 RAPPORTEURES

représentant les différents bassins océaniques et l'hexagone



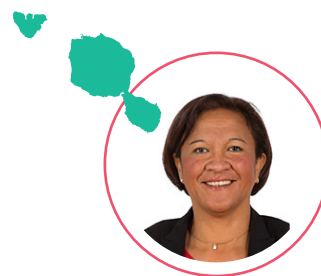
Catherine Conconne
sénatrice de la Martinique



Gisèle Jourda
sénatrice de l'Aude



Viviane Malet
sénatrice de La Réunion



Lana Tetuanui
sénatrice de la Polynésie française

Contact

delegationoutre-mer@senat.fr

Délégation aux
OUTRE-MER



http://www.senat.fr/commission/outre_mer/index.html



www.senat.fr